

Types de chambre en PEDIATRIE

Chers parents,

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les différents types de chambres disponibles en pédiatrie. Afin de faciliter votre choix, le tableau ci-dessous résume les différentes options possibles. Avant de choisir le type de chambre, la première question à se poser est de savoir si un adulte séjournera ou pas avec votre enfant. En fonction de cette décision, deux options plus ou moins confortables et coûteuses s'offrent à vous.

Un adulte séjourne-t-il avec l'enfant ?	Type de chambre	Coût	Caractéristiques/Confort de la chambre
Oui, il y aura un accompagnant	CHAMBRE PRIVEE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sans supplément de chambre ➤ Avec supplément d'honoraires de maximum 200%. ➤ <u>+18€/jour pour le logement de l'accompagnant (litterie et 3 repas/jour)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lit normal pour l'accompagnant ➤ Confort : chambre spacieuse, toilettes et lavabo privés ➤ Chambre non partagée
	CHAMBRE COMMUNE (MERE/PERE ENFANT)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sans supplément de chambre et d'honoraires ➤ <u>+18€/jour pour le logement de l'accompagnant (litterie et 3 repas/jour)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>La présence du parent est obligatoire à tout moment.</u> ➤ Lit pliant pour l'accompagnant ➤ Confort succinct : chambre petite équipée de juste un lavabo, toilette commune.
Non, il n'y aura pas d'accompagnant	CHAMBRE PRIVEE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avec supplément de chambre de 100€ par jour d'hospitalisation. ➤ Avec supplément d'honoraires de maximum 200%. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Confort : Chambre spacieuse, toilettes et lavabo privés ➤ Chambre non partagée¹ avec un autre enfant
	CHAMBRE COMMUNE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sans supplément de chambre et d'honoraires 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Deux enfants hospitalisés maximum par chambre ➤ Pas de critère de confort spécifique

Nous espérons que ce tableau vous permettra de choisir plus aisément le type de chambre qui vous convient le mieux.

Nous attirons enfin votre attention sur la nécessité de passer **par l'accueil « hospitalisation »** pour effectuer les démarches administratives (Même si vous avez été admis en urgence et inscrit par une secrétaire des urgences).

L'équipe de la pédiatrie

¹ Si le taux d'occupation du service nous empêchait de vous octroyer cette chambre individuelle, le tarif de la chambre commune vous sera facturé durant toute la période durant laquelle votre enfant aura partagé sa chambre avec un autre patient hospitalisé.